TROPHEE TOUR DE France 2.0

ATSCAF 2021

**Article 1**

L’ATSCAF Fédérale organise le Challenge National Tour de France 2.0 de marche, course à pied et cyclisme à compter du 1er avril et jusqu’au 30 juin 2021, ouvert à tous les adhérents ATSCAF à jour de leur cotisation.

**Article 2 – Comité d’organisation**

**A – Composition :**

• Fabian RIOS, Président de l’ATSCAF Fédérale ou son représentant

• Jean Vincent GARCIA, Responsable du secteur Sports de l’ATSCAF Fédérale

• Denis JARRY et Sacha BUKOWSKI, membres du bureau des sports de l’ATSCAF Fédérale

• Toutes autres personnes compétentes dont l’ATSCAF Fédérale pourrait faire appel

**B – Compétences :**

• Élaboration du règlement

• Organisation des compétitions

• Examen des réclamations éventuelles

• Publication des résultats

**Article 3 – Disciplines retenues**

• Marche, Course à pied, Cyclisme: distances de son choix à réaliser en marchant ou en courant ou en pédalant autant de fois que le participant le désire.

.

**Article 4 – Conditions de participation**

Une inscription ne sera valide qu’à la condition que le joueur soit à jour de la cotisation ATSCAF de l’association choisie pour concourir.

Figurer sur le bordereau d’inscription établi en inscrivant toutes les mentions permettant de concourir et envoyer les autorisations demandées.

**Article 5 – Organisation des épreuves**

Elles auront lieu sur votre lieu de domiciliation ou tout autre lieu compatible et réglementé dans le cadre du confinement covid 19.

Ces courses virtuelles se dérouleront du 1er avril à 8h00 jusqu’au 30 juin 2021à 20h00 à tout moment que vous désirerez.

Pour les départements de : la Corse, Mayotte, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion les habitants attachés à leur département peuvent concourir sur leur propre territoire.

Chaque coureur devra renvoyer au secteur des sports chaque sortie et sa distance choisie via une application mentionnée ci-dessous :

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone…

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar…

Cet envoi se fera par le partage de sa sortie par mail à atscaf-sports@finances.gouv.fr indiquant le temps, la distance, la date et la discipline marche, course à pied ou cyclisme.

**A/Compétition**

Le règlement général du challenge TOUR DE France 2.0 est établi par l’ATSCAF Fédérale. L’organisateur se réserve le droit de modifier ce présent règlement à tout moment et sans préavis.

**B/Application du règlement**

En participant au challenge, les coureurs acceptent l’application du règlement de l’organisateur.

Si un problème ou un doute surviennent et si le règlement ne permet pas de trouver une solution alors l’organisateur tranchera de manière impartiale et dans une volonté de faire respecter l’éthique sportive avant tout autre considération.

**C/ Comité d’Organisation**

Les participants peuvent contacter le secteur sportif de l’ATSCAF, organisateur du trophée, pour toute demande d’informations ou en cas de litige.

Email : [atscaf-sports@finances.gouv.fr](mailto:atscaf-sports@finances.gouv.fr)

**D/ Support utilisé**

Applis : Strava, Runkeeper, application intégrée téléphone…

Montres connectées : Garmin, Suunto, Polar…

**E/ Organisation des courses**

* Chaque coureur peut choisir sa course et sa discipline (marche, course à pied, cyclisme).
* Chaque coureur peut faire en une ou plusieurs courses durant la période indiquée. Chaque coureur devra renvoyer au secteur des sports chaque sortie dans la limite de la distance choisie via une application mentionnée ci-dessous.
* Chaque semaine, le service des sports agrégera les temps et les distances de chaque participant et déterminera la position de la communauté ATSCAF sur les tracés et mis en ligne sur www.atscaf.fr

**I/ Validation des résultats**

Les coureurs devront valider leurs performances, **immédiatement après leur sortie**, auprès du Secteur des Sports par mail ([atscaf-sports@finances.gouv.fr](mailto:atscaf-sports@finances.gouv.fr)) : partage de la course via les applications ou leurs montres connectées indiquant leur temps, la distance, la date et la discipline course à pied.

A l’issue de la période, la totalité de la distance parcourue par l’ensemble des participants sera calculée et les trois premiers contributeurs de chaque catégorie coureurs, marcheurs, cyclistes seront récompensés.

Il est conseillé de fournir les informations les plus complètes possibles qui pourraient aider les officiels du tournoi dans l’établissement des classements.

Il est appelé à votre esprit atscafien et à votre fair-play en n’utilisant pas d’artifice pour booster vos performances tout au long de ce challenge, qui n’a que pour objectif de se divertir et d’être solidaire durant cette période d’épidémie.